



Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 10 septembre 2024

ALT section plongée

L'assemblée générale débute à 19h40 par notre président Laurent SALLET qui remercie pour leur présence l'ensemble des adhérents et ceux qui se sont excusés.

15 Adhérents ont signé la liste de présence.

Point n°1 : Rapport Moral

Laurent débute la séance en faisant part du décès tragique de Florine dans un accident de circulation en Thaïlande qui a affecté l'ensemble des adhérents en début de saison. Avec une pensée pour Baptiste en lui souhaitant un bon rétablissement. Mais aussi le décès du frère et la maman de Mohamed qui n'est pas venu cette saison.

Malgré ces mauvaises nouvelles, Laurent revient sur les moments de partage réalisés cette saison :

- La soirée Beaujolais organisé par Marc et le remercie sincèrement de s'en être chargé.
- La galette des rois en début d'année.
- La journée TIV organisé à Alsace.
- Le repas de fin d'année avec une très bonne Paella cuisiné par notre ami José, Un grand Merci !

Laurent précise qu'il ne faut pas à hésiter de proposer des idées d'action pendant l'année. La personne sera aidée et accompagné dans la démarche.

L'activité en PSP ne sait pas réalisé pour un défaut de timing mais sera contacté pour la prochaine saison.

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Laurent laisse la parole à Xavier, notre trésorier pour la présentation des comptes de la saison 2023-2024.

Point n°2 : Validation des comptes de la saison 2023-2024

Xavier débute son discours en précisant qu'un bilan financier a été fourni au CSE KEOLIS LYON à leur demande.

11 000€ de participation par Trollsports

2 000 € dotation exceptionnelle pour la révision des détenteurs en Mer.

Xavier remercie sincèrement Trollsports pour cette dotation.

Cotisation des adhérents 35 inscrits cette année

Xavier aborde les principaux postes de dépense lié aux plongées.

- 4 sorties en mer

- 9 200€ de plongées – hébergement 9 700€ ce qui a été pris en charge par les plongeurs

- 3 585€ Transports : subventionné en grande partie par la section (pour les Extérieurs : un peu plus cher)

- 7 fosses (250€ par fosse. Elle est subventionnée, coût par plongée 18€ et une participation de 7 € par plongeurs hors encadrement).

- Plongées à Chamagnieu

Location de la piscine 1 500€ par trimestre, il faut vraiment qu'il y ait plus de présence des Adhérents : 3 900€ l'année.

Une année bien chargée – au niveau des comptes tout est équilibré.

Résultats positifs à 4€

Laurent reprend la parole et précise que la saison suivante il n'y aura pas de dotation suite à la fermeture du CSE KEOLIS LYON au 31/12/2024.

Au sujet de la prochaine cotisation elle a été augmentée de 10 € suite à l'augmentation des tarifs de la piscine.

➤ Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Point 3 : Point sur le matériel

Julien prend la parole et présente les différentes actions menées pour la saison 2023-2024.

- La Révision de 13 détendeurs qui a été pris en charge par l'association Trollsports qui était une dépense obligatoire pour la sécurité des plongeurs
- Le Nettoyage et pose d'un grillage sur la gouttière effectuée par José et Laurent
- Installation d'une barre de seuil pour éviter l'infiltration d'eau

Le TIV des ont été contrôlés à Alsace pour éviter le transport

Année dernière : recyclage TIV Flavio

Cette année : recyclage TIV José et Xavier

La section rembourse la formation TIV pour les plongeurs après consultation du bureau qui le souhaitent. Pour cela ils doivent s'inscrire directement sur le site de la CODEP 69.

La durée de la formation TIV se réalise sur un week-end.

Mise à jour des documents de prêt matériel pour les sorties

Mise à disposition des blocs pour Chamagnieu : à voir si on garde encore cette organisation cette année car demande beaucoup de manutention

Pour les gilets : mettre une autre signalisation.

- Julien responsable matériel pendant 2 ans
- A la recherche d'un nouveau responsable du matériel.

Laurent prend la parole et remercie Julien d'avoir occupé le poste de responsable matériel et ne souhaite plus cette responsabilité mais rester disponible pour le matériel. En sachant que sur l'article 17 si pas de responsable pas de prêt matériel. Ce n'est pas un poste seul. L'appel est lancé.

Un appel de la candidature sera lancé sur le groupe Whattap.

- Le rapport matériel est adopté à l'unanimité.

Point 4 : Bilan formation 2023-2024

Yves prend la parole et annonce une saison dense avec 18 certifications (plus du double de l'année dernière avec le même nombre d'adhérent).

- 2 validations (Jessica et Mourad) pour le niveau 1
- 2 personnes (Alberto et Maxime) pour le PE40
- 2 personnes (Yassin et Pauline) pour le niveau 2
- 3 plongeurs (Naoual, Julien et Fadil) pour le niveau 3

- 9 qualifications NITROX Fadil, Delphine, Sébastien, Allan, Maxime, Julien, Naoual, Brahim et Marie (accessible depuis le N1)

La projection pour l'avenir :

- Augmenter le nombre de certification Nitrox pour les adhérents afin de répondre à la diversité du public de la section ainsi qu'au vieillissement des actifs.

- Former les encadrants en interne pour faire obtenir la certification les habilitant à encadrer les plongeurs Nitrox. Les former également pour qu'il puisse à leur tour former à ce cursus.

Contrairement aux autres années la Fosse de Meyzieu ferme à compter de fin novembre pour un minima de 12 mois.

La section à payer 2 dates pour cette année : les mercredis 30 octobre et 13 novembre 2024 à 20 heures.

Pour les inscriptions : des priorités seront données aux personnes qui passent des examens.

Il a été décidé lors de la réunion d'encadrant de ce jour qu'une présence minimum de 5 plongeurs sera requis pour maintenir la séance. A savoir que la piscine ne facture pas les séances si prévenues en amont.

- Le rapport formation est adopté à l'unanimité.

Point 5 : Bilan sur les sorties plongées

Laurent prend la parole à la place de Fadil qui est en voyage.

- 2 sorties Chamagnieu Nitrox
- 7 fosses
- 1 voyage en Egypte 15 au 22 octobre 2023: 6 participants
- Saint Mandrier mars 2024: annulé à cause de la météo
- Borme les Mimosas 12 au 14 avril 2024 : 15 participants / 5 plongées
- Fréjus : 17 participants / 6 plongées
- Hyères 20 au 23 juin 2024 : 17 participants / 5 plongées
- Ciotat 6 au 8 septembre 2024 : 17 participants / 4 plongées

Laurent remercie les encadrants pour leur implication. Et souligne une bonne participation des adhérents.

Suite au départ de Fadil un appel de candidature a été lancé à l'assemblée et remercie Pauline d'avoir accepté le poste de responsable des sorties.

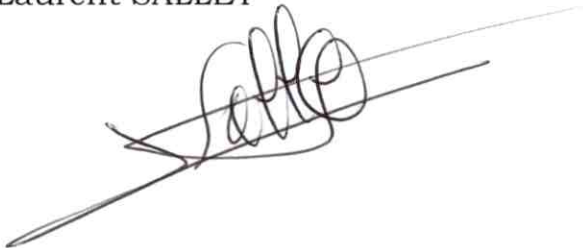
- Le rapport du bilan des sorties est adopté à l'unanimité.

Point 6 : Réponses aux questions des adhérents envoyés par email.

Il n'y a aucune questions envoyées par mail avant la séance et personne ne prend la parole dans l'assemblée pour en poser.

Laurent clôture l'assemblée générale à 21 heures et invite les adhérents autour d'une collation.

Le président de l'ALT section plongée
Laurent SALLET



Pauline LAUGRAUD